FORMATION SÉCURITÉ

PUBLIC



Toute personne délégataire de pouvoir en matière de Santé-Sécurité du Travail : chef d'entreprise, directeur de région ou d'établissement, chef d'agence, chef de service...

PRÉREQUIS



Aucun

DURÉE



1 jour

FORMAT



INTRA: Présentiel ou distanciel
INTER: Présentiel ou distanciel

DATES INTER 2025



Nous consulter

TARIFS



INTRA:

Nous consulter

INTER:

850€ HT par participant - déjeuner inclus (hors FOAD)

CONTACT



04 37 48 81 31 contact@faral.net www.faral.net

DÉLÉGATAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ

Comprendre les contours et les limites de sa responsabilité légale

OBJECTIFS

Être capable d'assumer ses rôles et ses responsabilités en matière de Santé-Sécurité, et pour cela :

- Identifier les principales exigences et obligations réglementaires
- Expliquer les différentes facettes et conséquences de la responsabilité juridique et en particulier de sa propre responsabilité
- Évaluer les points forts et les faiblesses de son organisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Quiz, études de cas, échanges d'expérience
- Évaluation des acquis (questionnaire)

LE PROGRAMME

Responsabilité juridique en matière de Santé-Sécurité du Travail : principes et conséquences

- Responsabilité civile: financement et indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles, notion de faute inexcusable
- Responsabilité pénale : infractions aux exigences du Code du Travail, conséquences de la mise en danger ou de l'atteinte à l'intégrité d'autrui
- Définition, formes et conditions de validité de la délégation de pouvoir

- ✓ Conformité matérielle
- ✓ Évaluation des risques
- Intervention d'entreprises extérieures
- Formations et habilitations obligatoires
- Autres points selon attentes des participants

Rôles et responsabilités des autres acteurs de la Santé-Sécurité

- Acteurs internes : préventeur, CSE, Service de Prévention et de Santé au Travail, ligne hiérarchique...
- Acteurs externes: inspection du travail, CARSAT...

Bases de la règlementation Santé-Sécurité

- Hiérarchie des sources du droit, place de la jurisprudence
- Obligations de l'employeur et Principes Généraux de Prévention
- Principales thématiques couvertes et approfondissements de quelques incontournables :

Éléments clés d'une démarche et politique de prévention des risques

- Élaboration de règles de sécurité
- Réduction des risques et outils de management et d'animation de la Santé-Sécurité
- Étapes d'implantation d'une Culture

